

©SMBS-GLP

SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME – GRAND LITTORAL PICARD (SMBS-GLP)

Expérimenter, identifier les leviers d'action et partager les bonnes pratiques en matière d'adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations Bresle-Somme-Authie (2016-2023), le Syndicat mixte Baie de Somme – Grand littoral picard (SMBS-GLP) a travaillé sur la prise en compte du risque inondation dans un urbanisme résilient. Des études permettant de concilier développement durable du territoire, réduction de la vulnérabilité et adaptation au changement climatique ont été mises en œuvre.



Risques naturels visés
Aléas côtiers, Érosion naturelle littorale, Submersion, Eboulement de falaises

Calendrier
3,5 ans

Budget
182 250 €

Thématiques
Urbanisme, habitat, agriculture, biodiversité, activités économiques, touristiques, résilience

PROJET D'ÉTUDE

Le projet d'étude porté par le Cerema/EDEL et le SMBS-GLP s'est articulé autour de 3 phases :

- Synthèse de la Stratégie littorale Bresle-Somme-Authie et identification des sites d'expérimentations
- Rédaction de cahiers des charges d'études pré-opérationnelles relatifs aux territoires d'expérimentation
- Valorisation de l'expérimentation/Séminaire destiné aux élus et aux acteurs locaux

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le Cerema, avec sa mission d'appui EDEL et le SMBS-GLP ont réalisé **une synthèse de la stratégie littorale** dont l'objet est de présenter le territoire et faire un bilan de la stratégie en cours mais aussi de préfigurer de **nouvelles orientations pour l'avenir**, identifier des leviers par secteur d'activités. Cette démarche nourrit le développement de la Stratégie Littorale 2025-2031.

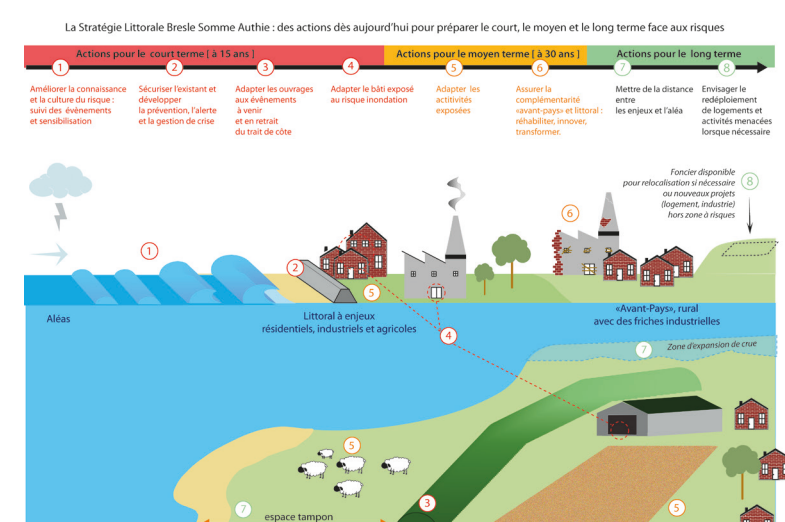
Les partenaires ont fait ressortir **les projets de résilience du territoire par les acteurs locaux** lors d'un atelier-forum réunissant près de 75 personnes. Ainsi des idées porteuses de sens pour l'avenir pour faire face aux risques ont émergé, traduisant une conscience partagée des risques en présence. Des sujets ont émergé **pour le lancement d'études pré-opérationnelles**.

Le Cerema et EDEL ont accompagné le SMBS-GLP dans la rédaction de Cahiers des Clauses Techniques Particulières relatifs à deux **études de faisabilité** : (1) Identification de solutions constructives et réglementaires permettant l'adaptation du bâti et la diversification d'activités exposées et (2) Mobilisation de fonciers et leviers disponibles pour un rééquilibrage de l'avant-pays. Parallèlement ont été soutenus la réalisation d'**études juridico-économiques** pour l'élaboration de modèles de portage foncier littoral et rétro-littoral, et l'engagement de **projets de relocalisation** dans le cadre de dispositifs administratifs et financiers adaptés.

Enfin en 2024, **un séminaire de restitution** pour les acteurs du territoire sera organisé afin de les engager à passer en phase opérationnelle en tenant compte des leviers identifiés.



Atelier-forum (03/2022) ©SMBS-GLP

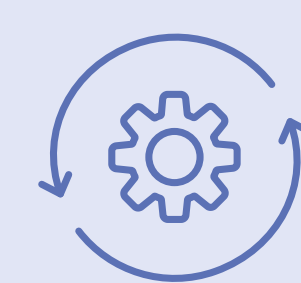


Synthèse de la Stratégie (09/2023)



Identification des actions à court, moyen et long termes

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- Reformuler de façon communicante et adaptée au public concerné permet de mieux s'approprier **les stratégies de résilience et d'adaptation du territoire**.
- Le concept de résilience doit être explicité pour engager les territoires à passer à **l'action**.



- Favoriser la **mobilisation des acteurs du territoire** par la tenue d'ateliers-forum participatifs est essentiel afin que **chaque partenaire s'implique et s'approprie** la notion de risque et la **stratégie globale territoriale développée**.
- Garantir une **dynamique collective** par un **portage politique clairement affirmé** permet de poser les bases d'une stratégie d'aménagement partagée par tous.



- Bien connaître les aléas, les enjeux exposés et les risques associés et **prendre conscience** que des actions sont nécessaires pour la **protection des biens et des personnes** sont des prérequis pour prioriser les actions à court, moyen et long termes autour du **Faire face, Faire avec, Se détacher et Innover-Transformer**.



- La décision peut être éclairée par le soutien à la réalisation d'**études juridico-économiques** pour l'élaboration de modèles de portage foncier littoral et rétro-littoral, et de **projets de relocalisation** dans le cadre de dispositifs administratifs et financiers adaptés.

PARTENAIRES

